



SOUTENANCE PUBLIQUE DE THÈSE

Nous avons le plaisir de vous informer que Madame

Martina DANZ

soutiendra sa thèse de doctorat en droit intitulée :

TAXATION OF CROWDFUNDING ANALYSIS FROM A SWISS PERSPECTIVE

JURY DE THÈSE:

- M. Thierry Obrist, Professeur à l'Université de Neuchâtel, directeur de thèse,
- Mme Florence Guillaume, Professeure à l'Université de Neuchâtel, rapporteure interne
- M. Vikram Chand, Professeur associé à l'Université de Lausanne, rapporteur externe

Le jury de thèse sera présidé par le Professeur André Kuhn, Vide-doyen de la Faculté de droit.

La soutenance aura lieu le

Mercredi 5 juin, à 09h30 Salle D 65 (2° étage) Université, Faculté de droit Av. du 1^{er}-Mars 26, à Neuchâtel

> Valérie Défago, Doyenne de la Faculté de droit

Neuchâtel, le 6 mai 2024